SALON DU LIVRE ET
DE LA PRESSE JEUNESSE
EN SEINE-SAINT-DENIS

25 → 30 novembre 2026

Charte du SLPJ

Respect, accueil, accessibilité :
un Salon où chacun·e trouve sa place.

Le SLPJ (Salon du livre et de la presse jeunesse en Seine-Saint-Denis) s'engage contre toutes les formes de discriminations et de violences. Il met en place des dispositifs accessibles, inclusifs et solidaires afin que chacun·e bénéficie au mieux de l'événement.

Cette charte s'adresse à l'ensemble des personnes présentes au SLPJ, du 25 au 30 novembre 2026 : publics, professionnel·les, artistes, exposant·es, partenaires, prestataires, bénévoles et équipes.

Lutte contre les discriminations, les violences et harcèlements sexistes et sexuels

Le SLPJ est un événement où chacun·e doit pouvoir trouver sa place et participer dans un climat de respect, sans discrimination, violence ni harcèlement. Les violences et harcèlements sexistes et sexuels (VHSS) comprennent notamment les agissements sexistes, le harcèlement sexuel, les agressions sexuelles et les autres violences à caractère sexiste ou sexuel.

VOS engagements

- Adoptez un comportement respectueux et bienveillant envers toutes les personnes présentes à l'événement.
- Respectez la dignité, l'intégrité et les limites de chacun·e. Aucun comportement humiliant, intimidant ou violent, ni aucune forme de harcèlement, n'est acceptable au SLPJ.
- Aucune forme de discrimination (racisme, sexisme, LGBTQIA+ phobie, validisme ou toute autre forme) n'a sa place au SLPJ.
- Si vous êtes témoin ou victime d'une situation de harcèlement, de discrimination ou de violence, alertez les équipes du SLPJ. N'intervenez que si vous pouvez le faire sans vous mettre en danger.

NOS engagements

- Les équipes du Salon sont identifiables grâce à leur badge ou leur tablier vert et peuvent être sollicitées pour demander de l'aide ou signaler une situation.
- Les équipes sont informées des modalités de signalement et des personnes référentes identifiées pour recueillir les signalements et orienter les personnes concernées.
- Chaque signalement est accueilli avec attention et traité dans le respect de la vie privée et de la dignité de chacun·e.
- Le SLPJ s'engage à examiner toutes les situations signalées et à prendre les mesures adaptées pouvant aller jusqu'à l'exclusion du Salon.

Protection de l'enfance

Le SLPJ accueille chaque année des milliers d'enfants et adolescent·es. Leur sécurité et leur bien-être sont une priorité.

VOS engagements

- Respectez les enfants et les adolescent·es dans leur intégrité, leur intimité et leur parole.
- Adoptez une attitude adaptée à leur âge et à leur situation. Veillez à maintenir des relations appropriées et respectueuses, notamment lors des rencontres avec les auteur·rices, des dédicaces, des ateliers et des activités de médiation.
- Ne photographiez, ne filmez et ne diffusez pas l'image d'un enfant ou d'un adolescent sans l'autorisation requise des responsables légaux.
- Si vous êtes témoin d'une situation qui vous semble préoccupante, impliquant un enfant ou un·e adolescent·e, signalez-la aux équipes du SLPJ afin qu'une prise en charge adaptée puisse être envisagée.

NOS engagements

- Le SLPJ veille à garantir un cadre accueillant et sécurisant, adapté à la présence d'enfants et d'adolescent·es.
- Les équipes et intervenant·es sont sensibilisé·es aux spécificités de l'accueil des mineur·es.
- Une attention particulière est portée à l'accueil et à l'accompagnement des groupes d'enfants et d'adolescent·es, notamment dans les espaces de programmation et de médiation.
- Le SLPJ veille au respect du droit à l'image et de la vie privée des mineur·es.
- Le SLPJ met à disposition des ressources et de la documentation sur la prévention des violences faites aux enfants et aux adolescent·es, afin de sensibiliser et d'informer les publics.

ASSISTANCE

Besoin d'aide ? Une situation à signaler ?

Vous pouvez vous adresser à un membre de l'équipe du Salon, notamment aux points info, ou écrire à :

signalements@slpj.fr

Les informations communiquées sont confidentielles et seront transmises en tant que telles aux personnes chargées de leur traitement.

Accessibilité

Le SLPJ s'engage à favoriser l'accès et la participation du plus grand nombre au Salon, en tenant compte de la diversité des besoins.

VOS engagements

- Laissez la priorité aux personnes en situation de handicap lorsque cela est nécessaire.
- Facilitez la circulation des personnes utilisant un fauteuil roulant, une aide à la mobilité ou tout autre matériel adapté.
- Respectez les espaces, équipements et matériels mis à disposition pour favoriser l'accessibilité.
- Si une personne en situation de handicap vous semble avoir besoin d'aide, proposez-la sans l'imposer. Respectez toujours sa réponse et ses souhaits.

NOS engagements

- Une entrée prioritaire Porte C est accessible aux personnes en situation de handicap, à leurs accompagnateur·rices et aux groupes en situation de handicap. Une équipe dédiée vous y accueille et vous oriente, avec des outils et des supports d'information dédiés.
- Du matériel est disponible en prêt à la Porte C : fauteuils roulants, flâneuses, boucles magnétiques, kits sensoriels.
- Des espaces de repos sont accessibles : une Oasis PSH au rez-de-chaussée et des espaces de repos au niveau des mezzanines.
- Un espace dédié, La Bulle, situé au rez-de-chaussée, propose une sélection de livres accessibles (braille, grands caractères, audio, LSF, tactiles, DYS, DAISY) et des contenus audiodécrits.
- Une programmation accessible et adaptée est mise en place avec des propositions et des dispositifs permettant de faciliter l'accès aux rencontres, spectacles, expositions et activités.